

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



**DÉCISION**  
Décision concernant la souscription d'un  
emprunt d'un montant de 6 000 000 euros  
auprès de la Caisse d'épargne Auvergne  
Limousin au titre des investissements 2025 du  
budget principal

N° 27140

### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 202-22, L. 202-1, L. 202-2 et L. 202-10 ;  
Vu la délibération n° 22 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation  
de compétences du conseil communautaire au Président ;  
Vu l'arrêté financier de Limoges Métropole ;  
Vu la proposition communautaire en date du 8 septembre 2025

### DÉCIDE

**Article 1.** De contracter un emprunt auprès de la Caisse d'épargne Auvergne Limousin  
d'un montant de 6 000 000 €, (six millions d'euros) destiné à financer le programme  
d'investissement 2025 du budget principal


**Article 2.** Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

Montant à prêter	6 000 000 €
Durée	25 ans
Commission d'engagement	0,05%
Taux de diffusion	0,05% du montant emprunté
Mode de diffusion des fonds	Délivrance possible à tout moment en tout ou partie avant le 30 décembre 2025 au plus tard
Index en marge	Libor à hauteur d'une marge de 0,05%
Mode de calcul	Base 360
Préambule	Intéressable
Mode d'amortissement	annuel
Échéancier	Régulier à terme échu
Remboursement anticipé	possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité forfaitaire de 5% du capital restant dû par anticipation, ou le remboursement anticipé intervenant lorsque le prêt est à taux révisable, Régulièrement le paiement d'une indemnité de

## DÉCISION

# Décision concernant la souscription d'un emprunt d'un montant de 6 000 000 euros auprès de la Caisse d'épargne Auvergne Limousin au titre des investissements 2025 du budget principal

1 DOCUMENT - Publié le 22 Septembre 2025

 **27140.pdf**  
(.pdf, 239,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**